

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2026

---

SUR LA JUSTICE CRIMINELLE ET LE RESPECT DES VICTIMES - (N° 2681)

Adopté

N° CL391

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Miller, rapporteure et Mme Bergantz, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 29, substituer aux mots :

« accordée l'application de »

le mot :

« appliquée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.